

DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE BAYEUX
CANTON DE COURSEULLES SUR MER
COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2024.06.14

OPPORTUNITE TERRAIN DE SPORT

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Cécile MACHUREY, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, , Philippe BERTEMONT, Pascale CLAUSER, Marie-Claude HOFFNUNG, Ludovic MAULNY, Jean-Luc VERET, Éric POTIER, , Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT, Marie-Christine DEHLINGER, Marie-Laure PAIN, Philippe ONILLON, Jean CHANAL,.

Absents excusés - Pouvoir :

Houria BADEK donne pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN
Jean-Bernard MAILLARD donne pouvoir à Marie-Claude HOFFNUNG
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Gérard MARCIA

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

La municipalité de Ver sur mer, suite à la suppression de son ancien terrain de sports en 2019 dans le cadre du projet de construction du Mémorial, constate le besoin communal d'un nouveau stade en herbe pour la pratique des sports de plein air et diverses pratiques d'exercices physiques en extérieur.

Pour ce faire, la Commune cherchera par tous les moyens disponibles, à acquérir un terrain satisfaisant aux besoins d'un tel projet.

Considérations justifiant le projet de nouveau terrain de sports :

1 - La commune de Ver sur mer ne peut rester inactive pour retenir ou attirer les familles avec enfants et les jeunes, et doit proposer des structures collectives.

2- Il est à noter que le 4 mars 2019, le commissaire enquêteur Jean-Pierre DENEUX dans ses conclusions et avis favorable à la création du Mémorial Britannique recommandait : " la commune étudiera dans les meilleurs délais la possibilité de redonner à Ver sur mer un terrain de football ».

Dans cette même enquête publique à la question 5.2 : "la création d'un nouveau terrain de sport sur la commune pourrait-elle être envisagée dans un délai raisonnable », la réponse de la commune était « oui, dans la mesure du possible et si cela s'avère nécessaire, après maîtrise du foncier indispensable"

Aujourd'hui, il est évident que le stade de substitution de Crépon ne satisfait aucun des besoins des Vérois. De par son éloignement de 3,9 kms du centre de Ver, il est inaccessible aux écoliers et aux enfants de la commune s'ils n'y sont pas transportés.

Le club de football de Ver NGVS qui animait notre commune, fêtait ses 50 ans en 2016 et comptait en 2019 une trentaine de licenciés seniors, une quinzaine d'enfants, l'équipe vétérans. Aujourd'hui il ne reste que 3 licenciés seniors Vérois.

3 - D'évidence aussi, le terrain espace vert prêté ponctuellement par NMT sur son site ne sera plus suffisant pour les besoins de l'école, du fait de sa surface et de sa disponibilité considérablement réduite par de nouveaux bâtiments et de nouvelles activités,

Pour le dynamisme de la Commune et la santé d'une large tranche d'âge de ses habitants, un nouveau terrain de sports s'avère nécessaire afin de recréer une opportunité d'activités multisports.

Le Conseil, après avoir délibéré,

ADOPTÉ à l'unanimité

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER



La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 17/06/2024